

75 millions d'euros du FSE pour la formation continue des salariés les moins qualifiés

10 Septembre 2020



© Adobe Stock

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion accorde 75 millions d'euros de subvention du Fonds social européen (FSE) aux Opco pour financer la formation de 75 000 salariés les moins qualifiés dans les entreprises de 50 à 250 salariés.

Ces 75 millions d'euros de subvention du Fonds social européen (FSE)* sont accordés aux onze Opérateurs de compétences [1] (Opco) pour intensifier la formation continue de **75 000 salariés les moins qualifiés dans les entreprises de 50 à 250 salariés**. Objectifs du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion : aider les entreprises et les salariés à faire face aux mutations économiques, accentuées par la crise, en renforçant les actions de formation à destination desdites entreprises intervenant dans le champ de près de 130 secteurs d'activité (sociétés de prestation de service, services à la personne, services automobiles, BTP, métiers du soin, etc.).

Ces subventions permettront aux Opco de garantir le **maintien et le développement des savoir-faire et des compétences** de 75 000 salariés concernés, de **sécuriser les emplois**, d'**accompagner la transformation des métiers** et ainsi de **sécuriser les trajectoires professionnelles**.

"Ces actions correspondent également à un objectif porté par l'Europe au travers du FSE pour garantir à chaque citoyen un accès et un maintien à un emploi de qualité pour tous".

Les formations concernées sont notamment celles liées aux savoirs de base, au développement des savoir-faire et compétences transversales ; celles liées à des compétences sectorielles spécifiques, ainsi que celles en lien avec les transitions numériques et écologiques.

Les Opérateurs de compétences sont :

- Uniformation ;
- Afdas ;
- Opco EP ;
- Opcommerce ;
- Opérateur de compétences interindustriel ;
- Opco mobilités ;
- Opco construction ;
- Atlas ;
- Opco santé ;
- Ocapiat ;
- Akto.

* Le Fonds social européen (FSE) [2] est un des outils financiers de l'Union européenne. Son objectif est de soutenir la création d'emplois

de qualité en Europe et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, salariés, etc.), prioritairement en direction des personnes les moins qualifiées et les plus exposées au chômage et à l'exclusion. Le ministère du Travail pilote 4,3 milliards de crédits européens sur la période 2014-2020 avec des partenaires tels que les Départements, les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi, Pôle emploi, ou les Opco ; près de 3 millions de personnes ont déjà été accompagnées (Source : ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion).

Emmanuelle Vignerot

Tags : [FSE](#) ^[3] | [salariés peu qualifiés](#) ^[4] | [sécurisation des parcours](#) ^[5]